



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2019

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 16 DÉCEMBRE 2019

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
tenue à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert ce 16 décembre 2019  
à 19h30.

Sont présents :  
Monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
Monsieur le conseiller Sylvain Ferland  
Madame la conseillère Julie Guilbeault  
Madame la conseillère Nathalie Laprade  
Madame la conseillère Josée Lampron  
Monsieur le conseiller Martin Chabot

Formant quorum sous la présidence du maire Pierre Dolbec

Sont aussi présents :  
Monsieur le directeur général et greffier Marcel Grenier  
Madame la trésorière Julie Cloutier  
Madame la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire Lise Langlois  
Madame la greffière adjointe et directrice des affaires juridiques Isabelle Bernier  
Monsieur le directeur adjoint aux Travaux publics Pierre Roy  
Monsieur le directeur du Service Incendie Martin Lavoie  
Monsieur le directeur des Services techniques et directeur général adjoint Martin Careau  
Monsieur le directeur adjoint à l'urbanisme, au développement durable et inspecteur en bâtiment Pascal Bérubé

**ORDRE DU JOUR**

1. **CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 2.1 Lecture du discours sur les prévisions budgétaires pour l'année 2020
  - 2.2 Période de questions portant exclusivement sur le contenu de l'ordre du jour
  - 2.3 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020
3. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'expression « **ADOPTÉE** » signifie que tous les conseillers présents ont voté en faveur de la proposition, « **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** » signifie que tous les conseillers et le maire ont voté en faveur de la proposition alors que l'expression « **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ** » signifie que malgré qu'un ou plusieurs conseillers aient voté contre la proposition, la majorité de vote en faveur de la proposition a quand même été atteinte.

**CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Au début de l'assemblée, le maire, monsieur Pierre Dolbec, constate que tous et chacun des membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire. La séance est ouverte.



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2019

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LECTURE DU DISCOURS SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR  
L'ANNÉE 2020

Le maire monsieur Pierre Dolbec livre son allocution relativement à la présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020.

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE CONTENU DE  
L'ORDRE DU JOUR

Conformément aux articles 322 et 474.2 de la *Loi sur les cités et les villes*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

633-2019

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2020

**ATTENDU** que le maire, Pierre Dolbec a livré son allocution relativement à la présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020;

**ATTENDU** que les personnes présentes ont eu l'occasion de poser des questions orales aux membres du conseil;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
**ET RÉSOLU** d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2020, comme indiqué ci-après :

Description	BUDGET 2020
<b>REVENUS</b>	
Revenus de taxes	11 674 280 \$
Compensations tenant lieu de taxes	282 849 \$
Services rendus aux organismes	1 161 733 \$
Autres services rendus	75 315 \$
Loisirs et culture	279 520 \$
Imposition de droits	686 950 \$
Amendes et pénalités	75 000 \$
Intérêts	98 000 \$
Autres revenus	197 537 \$
Transferts	313 424 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>14 844 608 \$</b>
<b>CHARGES</b>	
Administration générale	1 849 860 \$
Sécurité publique	2 123 130 \$
Transport	2 418 094 \$
Hygiène du milieu	1 545 713 \$
Santé et bien-être	232 033 \$
Aménagement, urbanisme et développement	751 860 \$
Loisirs et culture	2 256 331 \$
Frais de financement	987 688 \$



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2019

<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>12 164 709 \$</b>
<b>Excédent avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>2 679 899 \$</b>
<b>Financement</b>	
Remboursement de la dette	2 610 338 \$
<b>Affectations</b>	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	0 \$
Activités d'investissement	22 000 \$
Remboursement du fonds de roulement	190 655 \$
Réserves financières et fonds réservés	(7 800 \$)
Appropriation excédent non affecté	(70 000 \$)
Appropriation excédent affecté	(65 294 \$)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	0 \$
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES</b>	<b>0 \$</b>

Madame la conseillère Julie Guilbeault a voté contre cette résolution.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**634-2019 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade  
ET RÉSOLU de clore la séance extraordinaire de décembre.

L'assemblée est levée à 19h58.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ET GREFFIER